

sion sera aussitôt convoquée de nouveau. Le Canada est prêt à faire connaître par lettre le nom de son commissaire.

Soit dit en passant, notre pays a beaucoup fait pour qu'une entente intervienne sur ce projet de lettre. S'il y a retard présentement, c'est que le Gouvernement soviétique ne s'est pas encore prononcé sur le projet de lettre qu'a soumis le Gouvernement du Royaume-Uni, bien qu'il l'ait en main depuis environ dix jours.

*Le 22 février, M. Green a fait à la Chambre le rapport suivant au sujet du Laos:*

Deux événements de la plus haute importance se sont produits ces derniers jours en ce qui concerne le Laos. D'abord, l'Union soviétique a répondu le 18 février aux propositions du Royaume-Uni relatives à la réunion de la Commission internationale de surveillance pour le Laos. Ces échanges de vues entre les coprésidents de la Conférence de Genève,—c'est-à-dire le Royaume-Uni et l'Union soviétique,—sont évidemment confidentiels et doivent le rester jusqu'à ce que les coprésidents décident de les rendre publics. Cependant, je puis dire que de nouvelles discussions entre les coprésidents paraissent probables. Le Canada, il va sans dire, s'intéresse directement au résultat de ces discussions car, comme je l'ai dit à la Chambre le 16 janvier, nous sommes disposés, si le Royaume-Uni et l'Union soviétique, en tant que coprésidents de la Conférence de Genève, l'exigent, et sous réserve du consentement du roi du Laos, à nommer un représentant canadien à la Commission.

Le second événement a été une déclaration faite le 19 février,—c'est-à-dire le lendemain,—par le roi du Laos; il y signale que le Gouvernement royal du Laos a pour ligne de conduite de ne s'aligner sur aucun pays que ce soit, de n'intervenir nulle part et de favoriser le bon voisinage; bref, c'est une politique de neutralité. En outre, le roi a fait appel à tous les pays pour assurer le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la neutralité du Laos, et pour renoncer à toute intervention dans les affaires internes du royaume, même sous forme d'aide, si une telle intervention n'est pas sanctionnée par des accords internationaux. Il a ensuite exprimé l'espoir que le Cambodge, la Birmanie et la Malaisie, pays proches voisins, formeront une commission qui se rendrait au Laos en vue de prouver que ce pays ne menace personne et n'aspire qu'à la paix. Le but de la commission serait d'agir de manière à dénoncer toute intervention étrangère, directe ou indirecte, qui mette en péril l'indépendance, l'intégrité et la neutralité du royaume.

Il y a lieu de rappeler à la Chambre que le maintien de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité du Laos de même que le maintien de la paix et de la stabilité dans le sud-est de l'Asie sont des objectifs que le Canada poursuit depuis nombre d'années. C'est pourquoi le Canada se réjouit de la déclaration de neutralité que le roi du Laos a faite au nom de son gouvernement et de son peuple, et il continuera, comme par le passé, à respecter et à appuyer l'indépendance, la souveraineté et la neutralité de ce royaume.